



MINISTERE
DE L'EDUCATION
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

POLYNESIE FRANÇAISE

N° 61666 / 2022 / MEA / DGEE / BRH / PRH1

DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

PIRAE, le

21 NOV. 2022

Le Directeur général

Affaire suivie par :
Gestion collective PRH1

à

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs(rices) de l'Education Nationale

Objet : Mouvement des personnels enseignants spécialisés « Postes à contraintes particulières - Rentrée 2023 »

P.J. : Liste des postes à contraintes particulières
Imprimé de demande de poste à contrainte particulière

La présente note de service a pour objet d'indiquer les conditions dans lesquelles seront instruites les candidatures sur un poste à contrainte particulière spécialisé pour la rentrée 2023.

Personnels concernés

Les professeurs des écoles spécialisés du corps de l'Etat créé pour la Polynésie française,

Les professeurs des écoles spécialisés du cadre métropolitain mis à disposition de la Polynésie française,

Les professeurs des écoles spécialisés, qui candidatent pour une mise à disposition via SIAT.

Dépôt des candidatures et transmission des demandes

Les candidatures doivent être formulées exclusivement au moyen de l'imprimé papier ci-annexé. Les candidats devront fournir un dossier comportant toutes indications et informations utiles relatives à leurs compétences professionnelles et démontrant leur capacité à assurer l'enseignement du poste à contrainte particulière demandé. Vous trouverez ci-joint la liste des postes susceptibles d'être vacants. Cependant, tout poste est susceptible d'être vacant compte-tenu des demandes de mutations internes.

Les dossiers de candidatures, revêtus de l'avis du supérieur hiérarchique, de l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription d'affectation, doivent être transmis **au plus tard le 09 décembre 2022** par courrier électronique à l'adresse suivante : gestco.brh1@education.pf en précisant en objet : « **Mouvement 2023 NOM PRENOM** ».

Examen des demandes

Toutes les demandes de candidatures seront examinées durant le mois de *janvier-février 2023* par l'Inspecteur de l'Education Nationale en charge de la circonscription pédagogique du suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers ASH 1^{er} et 2nd degrés.

Les candidats seront convoqués pour un entretien et informés des résultats par courrier.

Calendrier des opérations

Date d'ouverture de la campagne

Lundi 21 novembre 2022

Date limite de dépôt des dossiers

Vendredi 09 décembre 2022

Je vous saurai gré de bien vouloir porter cette note à la connaissance de tous les agents concernés et de respecter le terme fixé du retour des candidatures.

Copie(s) :

MEA 1
DGEE/PRH1 1

Pour la Ministre et par délégation



Éric TOURNIER



Ministère de l'Education **MOUVEMENT 2023**
POSTES A CONTRAINTES PARTICULIERES VACANTS
RENTREE SCOLAIRE 2023/2024

	OPTION	IEN	ETABLISSEMENT D'AFFECTION
1	A	12	IEN N° 12 - ASH - ULIS TFA GS TOERFAU/HAITAMA et CLG TARAVAO
2	A	12	IEN N°12 - ASH - Cellule de suivi pour le handicap sensoriel (CSHS)(basé à PIRAE)
3	A	12	IEN N° 12 - ASH - (basé à RAIATEA)
4	C	12	COORDONATEUR SAPAD (1/2 temps) + ADJ SPECIALISE CENTRE HOSPITALIER DE TAAONE (1/2 temps)
5	C	12	CENTRE TE TIARE (1/2 temps) + FRATERNITE CHRETIENNE (1/2 temps)
6	E-F	12	IEN N°12 - ASH - (basé à PIRAE) Enseignant spécialisé Référent (ESR)
7	F*	11	*CJA DE FAAA <i>sous réserve obtention du CAPPEI du titulaire</i>
8	F	11	CJA DE MAHINA
9	F	11	CJA DE RIMATARA
SOIT		9 PV	

Ce document est diffusé à titre d'information, est susceptible de modification et n'a pas de valeur contractuelle.